

MAROMME

Fourniture de produits d'entretien

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès
- BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Fourniture de produits d'entretien pour les services de la ville

Lieu d'exécution : Territoire de la commune de MAROMME.

Mode de passation : marché de fournitures courantes et services soumis aux dispositions des articles 27 et 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

C'est une procédure adaptée sous la forme d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande.

Montant mini pour 3 ans : 70 000 € HT

Montant maxi pour 3 ans : 190 000 € HT

Durée du marché : 3 ans à compter de sa notification.

Décomposition en tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en lots.

Variante : Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : La collectivité se réserve le droit de négocier

Sous-traitance : La collectivité n'autorise pas la sous-traitance

Critères d'attribution :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance. Pour ce faire, la méthode ci-dessous, correspondant à la pondération utilisée.

1) Prix : 40 %

2) Mémoire technique : 40 % défini par les sous critères suivants :

Moyens affectés à la bonne exécution du marché : 5 %

Protocole de formation : 5 %

Fiches techniques des produits : 20 %

Echantillons : essais et tests : 10 %

2) Respect de l'environnement : 20 %

Ecolabel, biodégradabilité : 10 %

Taux de dissolution : 10 %

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas renseigné la totalité des lignes du Bordereau des Prix Unitaires
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé
- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles** mentionnées au présent C.C.P.
- les candidats dont les capacités techniques, professionnelles et financières sont insuffisantes au regard de l'objet et du montant du marché.
- les candidats ayant remis une offre (format papier ou informatique) après le jour et l'heure légale de réception.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général, Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet *Pratique*, rubrique *Marchés publics*) sur le site : <https://marchespublics.adm76.com>

Pièces justificatives à produire :

Documents contractuels :

NB : Le candidat peut se référer au Document Unique de Marché Européen (DUME) ou à défaut aux documents DC1, DC2, DC6, NOTI 2..., téléchargeables gratuitement.

- **L'Acte d'engagement** et son bordereau des prix entièrement complété, paraphé, signé.
- **Le Cahier des Clauses Particulières** – CCP- paraphé, signé
- DUME
ou
 - Attestations sur l'honneur
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Une copie des éléments chiffrés sur le Bordereau des Prix Unitaires sur CD ROM sous format EXCEL
- **Un mémoire technique** reprenant notamment tous les éléments requis dans le C.C.P. et le détail des modalités ainsi que les conditions de livraisons. Tous les documents doivent être rédigés en français.
- **Fiches techniques** de tous les produits rédigées en français format papier **et** sur CD Rom (ou clé USB) numéroté suivant la liste des produits figurant à l'Article 9 du CCP (Pages 8 à 13)
- Les échantillons suivant la liste figurant Article 13 du CCP

Autres documents demandés :

- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Une liste de références, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
 - Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, etc.)
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des prestations réalisées dans les quatre dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
- R.I.B ou R.I.P.

Date limite de remise des offres :

- **25 novembre 2016 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante : **NE PAS OUVRIR, Offre « FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN »** et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME. Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **DEMATERIALIZATION :**

L'offre dématérialisée peut être remise dans les délais énoncés dans ce CCP, soit au plus tard le **25 novembre 2016 à 16 h** sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé <https://marchespublics.adm76.com>

(Il est précisé que le retrait des documents électroniques n'oblige pas le soumissionnaire à déposer électroniquement son offre.)

La Copie de sauvegarde (Arrêté du 14/12/2009) est fortement conseillée.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Modification de détails au dossier de consultation :

La Ville de MAROMME se réserve le droit d'apporter, au plus tard, **4 jours** avant la date limite fixée pour la remise du pli, des modifications au dossier de consultation. Les entreprises devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever la moindre réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise du pli est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Unité monétaire : L'Euro.

Rédaction du marché : en langue française.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

- Pour des renseignements d'ordre administratifs : **Secrétariat du Pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

- Pour des renseignements d'ordre techniques : **M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux**

Tél. : 02 32 82 22 03 Télécopie : 02 32 82 22 28

E - Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises 48 heures au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis : Le 28 octobre 2016